



EXAPRO - MAJOR ENCADREMENT 2026

La CGT Pénitentiaire vous informe de l'ouverture au titre de l'année 2026 de l'examen professionnel (avec dossier RAEP) pour le passage au grade de Major ENCADREMENT. Le nombre total de postes offerts est de 760 postes conformément à l'arrêté du 21 Novembre 2025.

Date d'ouverture des inscriptions : **12 Janvier 2026**

Date de clôture des inscriptions : **06 Février 2026**

Date limite de dépôt des dossiers RAEP : **13 Février 2026**

L'épreuve orale débutera le : **8 Juin 2026**

La CGT Pénitentiaire vous informe également que les candidats en situation de handicap sollicitant un aménagement d'épreuve doivent transmettre au service organisateur un certificat médical établi par un médecin agréé, au plus tard le vendredi 25 avril 2026, par voie dématérialisée à l'adresse : exapro.dap@justice.gouv.fr.

Le certificat médical, qui doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves, précise la nature des aides humaines et techniques ainsi que des aménagements nécessaires pour permettre aux candidats, compte tenu de la nature et de la durée des épreuves, de composer dans des conditions compatibles avec leur situation.

Consignes et informations particulières :

- La Phase de présélection sur dossier RAEP se déroulera du 9 au 27 Mars 2026.
- Les candidats doivent absolument transmettre leur dossier RAEP par mail à leur DISP de rattachement. Les adresses mails «DISP» pour le retour des dossiers sont précisées sur la page INTRANET de l'ouverture de l'examen. Le dossier au format PDF (obligatoire) ne doit pas dépasser la taille de 20Mo.
- Le Dossier RAEP n'est pas noté.
- La durée de l'épreuve orale est de 10 minutes (incluant 5 minutes maximum d'exposé). L'entretien visera à apprécier les aptitudes et la motivation de chaque candidat. La Note minimale requise pour la réussite à l'épreuve orale est fixée à 10/20.

La date de communication des résultats sera précisée ultérieurement.

à Montreuil,
le 12 Janvier 2026